

Cent soixante-huitième session du Conseil

Point 4.1: Coalition pour l'alimentation

La FAO se félicite des éclaircissements demandés par l'Australie et souhaiterait confirmer que la Coalition pour l'alimentation est une alliance mondiale à caractère facultatif et un mécanisme de coordination ouvert à toutes les parties prenantes désireuses de contribuer à une action coordonnée visant à préserver la sécurité alimentaire et la nutrition et à promouvoir une transformation durable des systèmes agroalimentaires après la pandémie de covid-19. Par ailleurs, le G20 suggère et approuve ce mécanisme de coordination souple aux fins d'une coordination plus cohérente, l'objectif étant de mobiliser un appui financier et politique plus important pour faire face à la pandémie et se relever ensuite.

Les Membres pourraient en effet participer aux travaux menés dans certains domaines de travail prioritaires au titre du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, ainsi qu'aux activités de la Coalition pour l'alimentation, sachant que les deux ne s'excluent pas.

La FAO se réjouit des observations et des suggestions formulées par l'Argentine et souhaiterait fournir les informations ci-après en réponse aux questions posées:

- 1) La Coalition pour l'alimentation est dirigée par une équipe multidisciplinaire avec la participation active de certaines équipes techniques de toute l'Organisation, qui prêtent un appui aux politiques et une assistance technique. Les domaines techniques ont été choisis dans le cadre du processus du G20 et englobent notamment les domaines thématiques contenus dans la Déclaration de Matera.
- 2) Les projets ont été promus dans le cadre de l'appel à propositions (<https://www.fao.org/food-coalition/call-for-proposals/en/>) qui a été lancé en juin 2021 lors de la réunion conjointe des ministres des affaires étrangères et du développement du G20 et a été clos à Florence pendant la réunion des ministres de l'agriculture du G20. Les domaines de travail prioritaires et les domaines prioritaires de la Déclaration de Matera sont les suivants:
 - i. Plan d'action humanitaire mondial;
 - ii. Inclusion économique et protection sociale aux fins de la lutte contre la pauvreté;
 - iii. Réduction des pertes et du gaspillage de nourriture;
 - iv. Transformation des systèmes agroalimentaires.
- 3) La FAO prêtera une assistance technique et un appui aux politiques, outre la fonction de coordination, afin que les projets soient menés à bien.
- 4) Pour faire face à la covid-19, la FAO a élaboré un programme d'intervention et de redressement qui s'articule autour de sept domaines de travail prioritaires. Ce programme a non seulement aidé les pays à gérer les effets immédiats de la pandémie, mais a aussi jeté les bases qui permettront de se relever et de reconstruire en mieux. La Coalition pour l'alimentation contribue à ce programme en mobilisant des ressources politiques et financières de haut niveau ainsi qu'une expertise technique, l'accent étant mis sur les besoins et les demandes des pays dans les domaines de travail susmentionnés (quatre des sept domaines du programme complet).

La Coalition pour l'alimentation est un mécanisme de coordination souple, placé sous l'égide du G20, qui a vocation à faciliter la gestion de la pandémie et à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Elle fera rapport sur ses activités au G20 en 2022, sous la présidence de l'Indonésie.

La FAO est ravie de l'intérêt que le Japon porte à la Coalition pour l'alimentation et du soutien que ce pays accorde à l'initiative depuis janvier 2021. Actuellement, la Coalition pour l'alimentation met la dernière main à un portefeuille de projets qui seront mis en œuvre dans les États Membres et les pays

ayant soumis des propositions, y compris des renseignements détaillés sur les activités, qui seront communiqués aux Membres en temps utile.

La FAO prend note avec satisfaction de la question soulevée par l'Espagne et des mots d'encouragement de celle-ci.

La Coalition pour l'alimentation est une alliance mondiale multipartite facilitant une action mondiale unifiée pour faire face à la covid-19 et favoriser la reprise. Elle est destinée à mobiliser des ressources financières, des innovations et une expertise technique, ainsi qu'à encourager les initiatives de promotion. L'Italie a annoncé que cette initiative serait dotée de 10 millions d'EUR, avec le soutien financier d'Israël.

En ce qui concerne la mise en œuvre, la FAO a lancé le 29 juin 2021, lors des réunions ministérielles du G20 tenues à Matera, un appel officiel à propositions au titre de la Coalition pour l'alimentation (<https://www.fao.org/food-coalition/call-for-proposals/en/>); cet appel a été clos à la réunion des ministres de l'agriculture du G20. En réponse à cet appel, un certain nombre de Membres et de partenaires intéressés ont soumis, avec l'appui technique de la FAO, des propositions concernant la création de coalitions entre plusieurs pays. Un portefeuille de dix projets, y compris les plans de travail et les budgets, a été choisi et sera présenté aux Membres afin d'obtenir leur appui politique, financier et technique pour satisfaire les besoins sur le terrain et répondre aux demandes concrètes.

S'agissant du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, il est suggéré que la Coalition pour l'alimentation soit un moyen de mise en œuvre de la coordination et de l'appui aux pays, comme c'est le cas pour l'Initiative Main dans la main et d'autres plateformes.

La FAO se félicite des observations formulées par l'Union européenne et du fait que celle-ci encourage les Membres à rejoindre la Coalition pour l'alimentation.